

l'y suivre, il crut se sauver en conduisant lui-même la voiture qui était attelée pour aller au moulin ; et il sortit au moment où la garde nationale entrait pour fouiller la maison ; on le laissa passer, mais malheureusement il rencontra dans sa route une autre troupe où était le maire de R..., qui, en le nommant, le fit arrêter. Cette troupe venait du moulin, où elle avait déjà arrêté deux personnes, dont l'une était P. L., frère de mon hôte. La garde, qui entourait la maison de S..., fit des recherches infructueuses, et, pour ne pas perdre ses peines, elle arrêta l'officier municipal lui-même et son domestique, pour avoir reçu le jeune M... Le nommé L... et son domestique, de Sainte-A..., furent aussi arrêtés comme suspects : ils ont depuis recouvré leur liberté. Après deux mois de détention, le jeune M... a été fusillé à Feurs. Ce brave jeune homme, âgé seulement de dix-sept ans, avait cinq pieds six ponces, joignait à cette taille avantageuse la figure la plus agréable et le caractère le plus intéressant ; je l'ai bien vivement regretté. Lors de cette malheureuse affaire, mon hôte vint m'avertir dans ma cache ; sur le champ je mis mes armes en état, bien décidé à en faire usage : heureusement je n'en eus pas besoin. A neuf heures, je fus instruit que le danger était passé, et je sortis de mon souterrain.

Peu de jours après, le fils M..., qui avait été arrêté à Lyon, arriva dans sa famille après avoir été acquitté par le tribunal militaire de cette ville. Il revint avec un de ses oncles chartreux, homme du plus grand mérite échappé aux plus grands dangers ; ils vinrent me voir, et ne me cachèrent pas la situation critique où était leur village et l'effervescence qui régnait aux environs. Je ne me dissimai pas que ma retraite, dans leur pays, pouvait le perdre entièrement, si elle était découverte. Le Chartreux me dit qu'il avait le projet de sortir de France et que je ferais bien de prendre aussi ce parti ; qu'un de ses amis devait l'accompagner et préparerait